

Garantie : Cathéters et réservoirs

Medtronic MiniMed, Inc. garantit ses cathéters et réservoirs contre tout défaut matériel et de fabrication pendant une durée de 3 jours après l'ouverture de l'emballage stérile d'un réservoir/cathéter, jusque 6 mois maximum à compter de la date d'expédition du cathéter ou réservoir à l'utilisateur final ("période de garantie").

Pendant la période de garantie, Medtronic MiniMed, Inc. remplacera tout réservoir ou cathéter défectueux, conformément aux conditions et sous réserve des cas d'exclusion indiqués dans le présent document.

La garantie n'est valable que si les cathéters et réservoirs de Medtronic MiniMed, Inc. sont utilisés conformément aux recommandations du fabricant. La garantie ne pourra pas s'appliquer :

- Si le cathéter ou réservoir a été utilisé plus d'une fois par un seul utilisateur final ;
- En cas de dommages occasionnés lors de l'ouverture incorrecte de l'emballage stérile, non conforme aux procédures décrites dans le mode d'emploi ;
- En cas d'endommagement de l'emballage stérile sous le contrôle de l'utilisateur, à l'exception des manipulations de l'utilisateur pour ouvrir l'emballage avec l'intention d'utiliser le produit ;
- En cas de dommages liés à des modifications apportées au cathéter ou réservoir par l'utilisateur ou des tiers après la date de la fabrication ;
- En cas de dommages causés par l'utilisation de cathéters et/ou de réservoirs avec une pompe à insuline de Medtronic MiniMed ;
- En cas de dommages occasionnés par toute intervention ou toute réparation aux cathéters ou réservoirs faite par une personne ou entité autre que le fabricant ;
- En cas de dommages causés par l'utilisation du réservoir ou du cathéter avec une pompe à insuline d'une marque autre que Medtronic MiniMed ;
- En cas de dommages liés à un cas de force majeure ou à tout autre événement indépendant de la volonté du fabricant ; ou
- En cas de dommages résultant d'une négligence ou d'une mauvaise utilisation, y compris mais sans s'y limiter : mauvaises conditions de rangement ou un usage abusif (tel que chute).

La présente garantie s'applique uniquement à l'acquéreur initial. La présente garantie sera automatiquement résiliée en cas de cession, location ou tout autre transfert ou utilisation du produit couvert par la présente garantie à ou par un utilisateur autre que l'acquéreur initial. La présente garantie ne s'applique pas aux pompes à insulines, aux piles ni aux autres accessoires.

LES DÉDOMMAGEMENTS PRÉVUS AUX TERMES DE LA PRÉSENTE GARANTIE SONT LES SEULS DÉDOMMAGEMENTS QUI POURRONT ÊTRE ACCORDÉS. NI MEDTRONIC MINIMED NI SES FOURNISSEURS OU DISTRIBUTEURS NE SERONT RESPONSABLES D'UN DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE, DE QUELQUE NATURE QU'IL SOIT CAUSE DU FAIT D'UN DÉFAUT DU PRODUIT. LA PRÉSENTE GARANTIE ANNULE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPLICITES OU IMPLICITES, NOTAMMENT TOUTES LES GARANTIES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE DES PRODUITS OU LEUR APTITUDE À REMPLIR UN USAGE PARTICULIER.